

Médailles du travail et abondement PERECO

Conformément aux accords groupe du 23 novembre 2006, et du 26 avril 2013 la revalorisation de certaines des dispositions est indexée sur l'évolution du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS).

Le PMSS a été revalorisé de 1,6% (montant mensuel : 3 925 euros) au 1^{er} janvier 2025.

Les montants des indemnités concernant les allocations de médailles du travail ainsi que les abondements PERECO sont donc modifiés.

Allocations de médailles du travail 2025

Montant 2025 pour les médailles remises en 2025	
20 ans	1 213 €
30 ans	2 120 €
35 ans	2 276 €
40 ans	2 575 €

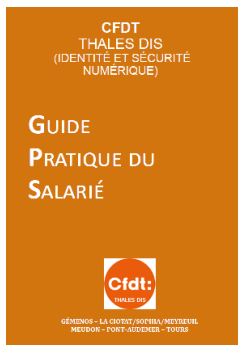
Abondement PERECO 2025



Les sommes versées provenant de la participation et de l'intéressement qui sont prises en compte pour le calcul de l'abondement sont assujetties à la CSG/CRDS (9,7%), ce qui diminue d'autant le montant pris en compte pour le calcul de l'abondement.

Ancienneté	Taux abondement	Plafond annuel abondement	Apport personnel à verser pour atteindre le plafond	Intéressement et participation à verser pour atteindre le plafond
3 mois à < 5 ans	50%	344 €	688 €	762 €
>= 5 ans à < 10 ans	50%	413 €	826 €	915 €
>= 10 ans à < 15 ans	50%	612 €	1 224 €	1 356 €
>= 15 ans à < 20 ans	50%	745 €	1 490 €	1 651 €
>= 20 ans à < 25 ans	50%	878 €	1 756 €	1 945 €
>= 25 ans à < 30 ans	50%	1 011 €	2 022 €	2 240 €
>= 30 ans à < 35 ans	50%	1 144 €	2 288 €	2 534 €
>= 35 ans à < 40 ans	100%	1 478 €	1 478 €	1 637 €
>= 40 ans	150%	2 010 €	1 340 €	1 484 €
Dans les 24 mois avant le départ en retraite si annoncé à la RH (dans la limite de 2 exercices)	150%	3 130 €	2 087 €	2 311 €

Le Guide Pratique du Salarié DIS



Vous pourrez retrouver prochainement toutes ces évolutions dans notre [Guide Pratique du Salarié](#) en page 17 pour l'abondement PERECO et en page 18 pour les allocations de médailles du travail.



Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants **CFDT**.

Meudon	Gémenos	La Ciotat Sophia/Meyreuil	Tours	Pont-Audermér	DSC référent
					
Jean Michel RAVON	Alain FERULLO	Arnaud BOURREE	Sébastien CORBIN	Sébastien BOIVIN	Thierry CHANTRE

Vous pouvez également nous contacter aux adresses suivantes :

- Pour Meudon : CFDT-Thales-DIS-Meudon@thalesgroup.com
- Pour La Ciotat : CFDT-Thales-DIS-LaCiotat@thalesgroup.com
- Pour Tours : CFDT-Thales-DIS-Chambray@thalesgroup.com
- Pour tous les sites : CFDT THALES DIS FRANCE@thalesgroup.com

Si vous souhaitez exprimer votre avis et que celui-ci soit pris en compte : [Rejoignez la CFDT](#).



Les personnes ne désirant plus recevoir d'email d'information de la **CFDT** DIS peuvent se désinscrire en cliquant sur le lien suivant : [Demande de désinscription](#)